

la CREUSE  
le Département

L'ESPRIT  
CREUSE



AVEC  
LE PLAN  
SANTÉ,  
DITES... 23 !

Vous êtes **ÉTUDIANTS**  
en **MASSO-  
KINÉSITHÉRAPIE !**

LE DÉPARTEMENT VOUS ACCOMPAGNE

RENDEZ-VOUS SUR [WWW.ESPRIT-CREUSE.FR](http://WWW.ESPRIT-CREUSE.FR)



# Aide au(x) stage(s)



Laurence CHEVREUX, Vice-Présidente  
en charge de l'enfance, de la famille et de la santé

**BÉNÉFICIEZ À PARTIR DE LA 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE  
JUSQU'À LA 5<sup>ÈME</sup> ANNÉE, POUR CHAQUE MOIS  
DE STAGE EFFECTUÉ EN CREUSE  
AUPRÈS D'UN MAÎTRE DE STAGE (MS) LIBÉRAL :**

• AIDE FORFAITAIRE  
AUX DÉPLACEMENTS<sup>(1)</sup>

**300 €  
PAR MOIS**

• AIDE FORFAITAIRE  
À L'HÉBERGEMENT<sup>(1)</sup>

**200 €<sup>(2)</sup>  
PAR MOIS**

(1) SOUS RÉSERVE D'ATTESTATION DÉLIVRÉE PAR LE MS

(2) EN CAS D'ABSENCE DE LOGEMENT DISPONIBLE AU SEIN  
DE LA MSP, DU TERRITOIRE COMMUNAL...

## Bourse départementale

**VOUS VOUS ENGAGEZ :**

- À VOUS INSTALLER EN CREUSE
- À EXERCER PENDANT 3 ANS DANS LES 3 MOIS  
SUIVANT L'OBTENTION DE VOTRE DIPLÔME,

**NOUS VOUS VERSERONS :**

DE LA 2<sup>ÈME</sup>  
À LA 5<sup>ÈME</sup>  
ANNÉE

> SOIT  
400 €  
PAR MOIS

> POSSIBILITÉ DE BONIFICATION PAR LES INTER-  
COMMUNALITÉS ET/OU LES COMMUNES



VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

Contactez Isabelle MARTY : 05 44 30 23 91

sante23@creuse.fr - www.esprit-creuse.fr

L'ESPRIT  
CREUSE